

Pendant ce tems, Lapiere faisait de son mieux pour rompre ses liens, mais les gendarmes l'avaient garotté en conscience, et le pauvre garçon avançait bien lentement dans sa besogne.

Si j'étais libre ! se disait-il, j'irais chercher M. le vicomte, et dans un quart-d'heure, ces sans-culottes verraient beau jeu.

Mais il n'était pas libre. Les gendarmes avaient bientôt perdu de vue le limier, qui s'était lancé en hurlant dans les interminables corridors du premier étage. Ils le suivaient seulement guidés par sa voix, et le délégué l'excitait de loin avec des termes de vénérie, hideusement appropriés à cette abominable chasse.—Il rencontre, disait-il ; il tient la piste. Le vieux blaireau ne peut nous échapper.

La cachette était située à la hauteur du deuxième étage, et pratiquée dans l'épaisseur de la muraille de l'ancien beffroi. Elle s'ouvrait sur une chambre inhabitée. César était toujours à son poste, couché en travers de la porte. Quand le limier, guidé par son flair exercé, entra dans la chambre, César se dressa silencieusement sur ses quatre pattes. Une seconde après, les deux chiens étaient en présence.

C'étaient deux robustes animaux, pleins d'ardeur, de force et de souplesse. Le limier montra sa double rangée de dents blanches et pointues, César ne bougea point.

—Tayaut, Rustaud ! hardi, mon brave ! cria de loin le républicain.

Le limier bondit en avant. César l'évita et le prit à la gorge. Le limier se débattit convulsivement durant une seconde, puis il poussa un rauque hurlement, puis encore il se raidit et demeura immobile.

César alors lâcha prise et se recoucha paisiblement à son poste. Le limier était mort.

Où diable est passé Rustaud ? disait le délégué dans le corridor ; on ne l'entend plus... Hardi, mon bellot, hardi !

Rustaud n'avait garde de répondre. Le délégué s'impacienta. Pour comble de malheur, par une fenêtre de la galerie, il aperçut Lapiere qui, ayant réussi enfin à détacher ses liens, enfourchait le cheval de l'un des gendarmes et s'enfuyait au grand galop.—Ça se gâte grommela-t-il.

Désormais les chasseurs marchaient à l'aveugle ; mais conduits par Rustaud jusqu'à la galerie du second étage, ils ne pouvaient tarder longtemps à découvrir la fameuse chambre. C'est ce qui arriva en effet. Au bout de dix minutes, le délégué se trouva en face du cadavre du limier. Un peu plus loin, dans l'ombre d'une encoignure, il distingua les yeux flamboyans de César.

—Nous y voilà, camarades ! dit-il en se retirant prudemment derrière les gendarmes. Ce chien monstrueux a assassiné Rustaud, aux mânes duquel je rends la justice de dire qu'il est mort en servant la patrie... Sondes le mur. Le trou du blaireau n'est pas loin.

Les gendarmes s'avancèrent. César, le corps ramassé, les poils hérissés, aspirait bruyamment l'air. Son ventre touchait le sol. Ses yeux lançaient du feu. Le premier gendarme qui voulut sonder le mur fut terrassé comme un enfant, puis César reprit son poste.—Tirez ! cria le délégué ; immolez ce monstre aux défenseurs de la patrie !

Les gendarmes mirent en joue, mais, à ce moment, la porte de la cachette roula sur ses gonds, et M. de Bazouge se montra sur le seuil. Il avait tout entendu, et, voyant sa perte désormais certaine, il venait faire tête au danger. En ce moment suprême, sa haute taille s'était fièrement redressée. Son hautain visage, autour duquel voltigeaient quelques mèches de cheveux blancs, brillait d'une résignation sublime. Il portait le costume de lieutenant-général, et ce fut l'épée à la main qu'il se présenta devant ses ennemis.

Les gendarmes se sentirent intimidés, mais le délégué reprit courage.

—Salut citoyen ! dit-il ; on a besoin de toi là-bas au tribunal... Tu es bien le citoyen Bazouge, n'est-ce pas ? —Je suis, répondit le vieillard d'un ton grave, Yves de Bazouge-Kerhoat, marquis de Bouex, comte de Noyal et de Landevy, seigneur de Pléchastral, Kernez et autres lieux, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées et....

—Assez, citoyen, assez ! Il y en a dix fois de trop pour te faire pendre ? s'écria le délégué en éclatant de rire.—Allons ! donne nous ta vieille rapière, citoyen marquis.—Venez la prendre répondit M. de Bazouge, qui se mit résolument en garde.

Le républicain, alléché par cette facile victoire, dégaina et porta une botte au vieillard qui para faiblement. Henriette, plus morte que vive, s'élança au devant de lui pour détourner le second coup, Mais César se jeta au devant d'Henriette. Ce fut lui qui reçut l'épée en plein poitrail.

—Pitié ! s'écria la jeune fille en tombant à genoux.

—Le délégué répondit par un impitoyable ricanement, et releva son épée sanglante.

—Vive le roi ! répéta cette même voix grave et forte que nous avons entendue une fois déjà.

L'épée du républicain, qui s'appuyait déjà sur le cœur du vieillard, retomba. Il se retourna plein d'épouvante. Le vicomte de Plenars, Lapiere, et six hommes armés jusqu'aux dents venaient de faire irruption dans la chambre. En un tour de main, les défenseurs de la patrie furent réduits à l'impuissance et jetés dans un coin.

Henriette, riant et pleurant, embrassant son père, baisait les mains de son aïeul et remerciait Dieu.—En route, maintenant dit le vicomte.

La voiture de voyage fut attelée à la barbe des républicains. M. de Bazouge monta le premier. Quand ce fut au tour d'Henriette, elle se sentit retenue par sa robe, et vit à ses pieds César, dont l'œil plaintif et mourant

semblait implorer une caresse. César l'avait suivie jusque-là. Depuis le perron, une large traînée de sang marquait la trace de son passage.

Henriette se sentit émus jusqu'au fond du cœur. Elle se baissa et mit sa jolie bouche sur le front sanglant du fidèle animal. César remua joyeusement la queue et fit entendre un grognement de bien-être.—Il faut le panser, il faut l'emmener ! dit Henriette.

César lui lécha les mains, puis il s'étendit tout de son long et mourut.

M. de Bazouge et sa fille gagnèrent heureusement les côtes d'Angleterre. Henriette revint seule en France, après les mauvais jours de la révolution. Elle se souvint de César, et l'image de ce noble animal se voit encore sur l'un des pannaux de la salle à manger de Kerhoat. Quand un visiteur s'en étonne le vieux Lapiere s'empresse de saisir l'occasion, et raconte comment César vainquit en combattant un limier de la convention, et fut assassiné par un républicain, à l'instar de son homonyme impérial.

P. F. (Quotidienne.)

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

Montréal, 23 juin 1843.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écrivain, rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour banca d'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés. Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboires, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré. avec les plateaux assortis en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de **LIVRES DE RELIGION, DROITS, MEDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.**

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des **RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.**

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE **THAUMATURGE.**

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROLON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 3d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PROP. DE L'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.